



PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Au vu de l'Attestation de versement du capital social, des statuts et du procès verbal de l'Assemblée constitutive, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes:

DÉNOMINATION SOCIALE: HAROUNE

FORME JURIDIQUE: Société à Responsabilité Limitée

CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 GNF

SIÈGE SOCIAL: GOMBOYAH NORD C/MANEAH

OBJET SOCIAL: COMMERCE HÔTELERIE RESTAURATION ; COMMERCE GÉNÉRAL ;
COMMERCE GÉNÉRAL;IMPORT-EXPORT, PECHE, INDUSTRIELLE, DIVERSES PRESTATION DE
SERVICES.....voir statuts

DURÉE: (99) ans à partir de son immatriculation au RCCM

EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le premier Janvier et se termine le trente et un
Décembre de chaque année.

GÉRANT: MELLOUKI OUMAR demeurant à Lambanyi c/lambanyi

CO-GÉRANT: SYLLA OUMAR demeurant à Nongo morykanteya c/lambanyi

TÉL : (+224) 622-69-50-51

Email : oumarsylla170782@gmail.com

N°FORMALITÉ:

La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro :
GN.TCC.2026.02786 DU 16 févr. 2026

Deux copies des statuts et une copie de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au
Greffé du Tribunal de Première Instance de KALOUM à Conakry.

N°RCCM: GN.TCC.2026.B.02408

DATE RCCM: 16 févr. 2026

Pour extrait et mention

M. MELLOUKI OUMAR, et par délégation Maître Alsény FOFANA Greffier en chef.

